

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE PESAGE ET PRESTATIONS DE SERVICES » en abrégé « SIPPS »

Siège ABIDJAN YOPOUGON NIANGON LOKOA, Lot
1150, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 11/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE PESAGE ET PRESTATIONS DE SERVICES » en abrégé « SIPPS »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
ACHAT, VENTE ET LIVRAISON DE TOUS
MATERIELS DE PESAGE
ACHAT, VENTE ET LIVRAISON DE FOURNITURES
DE BUREAU ET DIVERS
IMPORT-EXPORT
PRESTATIONS DE SERVICES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON NIANGON LOKOA, Lot

1150, Ilot 00

Dirigeant(s) M GNEFEFE CONSTANT-SYLVESTRE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02355 du 07/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14717/GTCA/RC/2025 du 07/03/2025

